

REUNION DE BUREAU

23 janvier 2019

Elus présents : Jean-Claude DAURAT — Suzanne LABARY - Daniel FORESTIER –François DAUPHIN - Michel BRAVARD - Georges MORISON – Guy GORBINET – Chantal FACY – Simon RODIER – Stéphanie ALLEGRE-CARTIER - Mireille FONLUPT - Eric DUBOURGNOUX - Laurent BACHELERIE - Jean-Luc COUPAT.

Absents excusés : - Isabelle ROMEUF.

Techniciens : Olivier GALLO SELVA – Johan ROUGERON - Béatrice RIVOLLIER – Snéjana GUCESKI.

.....

Point sur les opérations en cours

MSAP de Cunhat :

Tout est mis en œuvre pour que l'aménagement de l'ancienne école Saint-Joseph en Maison de Service au public puisse débuter.

Le redressement de la SARL Cotton a été prolongé de six mois. ALF a choisi de le garder comme prestataire pour le lot gros œuvre afin de ne pas payer les pénalités de 5 % et ne pas perdre de temps en faisant à nouveau les démarches d'appel d'offres.

Une rencontre avec les dirigeants de la société a été programmée le 30 janvier afin de pouvoir émettre les ordres de services.

Début des travaux planifié pour début mars. Durée : jusqu'à la fin du mois de mai environ.

MSAP de Viverols :

Les travaux sont terminés ; quelques finitions sont encore en cours (l'entrepreneur en charge de ces finitions est malade, et cela a pris quelque peu de retard mais il a envoyé ses équipes pour terminer).

La signalétique n'a pas été prévue au marché, ce qui signifie qu'il faudra débloquer un budget supplémentaire pour la signalétique signifiante mais également directionnelle. Détermination de l'identité graphique en concertation avec celle de l'Etat pour les MSAP, et celle d'ALF.

Il est précisé le départ de la doctoresse ; Monsieur le Maire travaille sur le recrutement d'un autre interne, dont le temps de présence serait complété par celui d'un autre interne en formation.

Mise à disposition du 2^e espace pour les internes, partagé avec l'ostéopathe.

Accord favorable du Bureau en ce qui concerne les horaires d'ouverture de la MSAP pendant les périodes d'ouverture des vacances.

Plus généralement, un gros travail de réflexion reste à fournir pour optimiser le rôle des MSAP et faire savoir à la population leur rôle exact, afin qu'elle puisse utiliser au mieux cet outil mis à leur disposition.

Faible fréquentation des MSAP du territoire – une collaboration avec les Mairies pourrait être développée. La clef sur ce type d'équipements est toujours l'animation : il s'agit d'en faire un lieu de vie, un espace ludique, pour que les gens en viennent à utiliser plus facilement et régulièrement les services proposés.

NB : Service numérique : le programme de formation, proposé à Viverols compte 25 inscrits.

Gîte d'entreprise d'Arlanc :

1^{er} module occupé. 2^e module bientôt loué. 3^e module libre pour l'instant.

Garage rue Anna Rodier :

Gros œuvre terminé.

Opération Olliergues 2030 :

2 logements à louer au 2^e et 3^e étage. Accessibles par un escalier extérieur, facteur très limitant en termes de public qui pourrait s'y intéresser.

Réception des travaux d'ici un mois.

Logements de Saint-Gervais sous Meymont :

La plomberie n'est toujours pas terminée ; difficulté pour avoir l'artisan et impossibilité pour l'instant de les mettre en marché.

- ⇒ Création de règlements tripartites (OPHIS – Mairie – CC ALF) pour les logements d'Olliergues et Saint-Gervais sous Meymont.

Gendarmeries :

Le problème de la chaufferie est réglé, en ce qui concerne celle de St Germain.

En ce qui concerne celle de Saint-Amant RS, le problème est plus complexe, mais en passe d'être réglé.

Espace de santé de St Germain l'Herm :

L'isolation est à reprendre et les travaux devraient être finis fin mai. Les assureurs vont honorer leurs engagements en ce qui concerne la dommage-ouvrage et paieront une partie des coûts car ils arguent que c'est une anomalie de conception qui a posé un problème.

Un couple de kinésithérapeutes doit s'installer à Saint-Germain, mais compte tenu de l'état des locaux et des travaux, ils ne sont pas intéressés pour l'instant par l'espace de santé.

Piscine d'Ambert :

La commission de sécurité doit passer dans la première quinzaine du mois de juillet, il est par conséquent prévu une ouverture après le 14 juillet. Il est à noter que ce délai sera difficile à tenir.

Travaux Cité administrative :

Célia Héritier et Frédéric Cartal viendront expliquer les travaux en CHSCT le 15 février.

Portage de repas :

Lancement de la consultation pour l'ensemble des lots ; il sera demandé que les entreprises qui répondent à l'appel d'offre aient des locaux sur le territoire.

La tarification solidaire sera harmonisée sur l'ensemble d'ALF.

L'harmonisation des AC se fera sur l'ensemble des prix appliqués et sur les charges effectivement transférées.

Nota : la Mairie d'Ambert souhaite cesser le contrat d'un agent du CIAS qui était mis à sa disposition.

Il s'agira d'être attentifs à ces mises à disposition d'agents car lors de décisions unilatérales de cessation de la mise à disposition, la charge revient par la suite entièrement à ALF.

Multiple rural de Bertignat :

Participation nécessaire de la commune pour la réhabilitation du logement.

Cette réhabilitation s'impose car sinon, il est difficile de trouver des gérants intéressés pour reprendre le multiple.

ZAC les Barthes + extension d'Intermarché :

Problème de compensation de zone humide à régler assez rapidement d'autant qu'il y a des demandeurs pour rejoindre la zone.

Station-service de Marat

Les espaces de la zone industrielle de Marat ont été réhabilités. Vente de terrains au cœur du site à l'entreprise Chamoret.

Bon nombre de problèmes ont donc été réglés mais une réflexion reste à mener en ce qui concerne la pertinence du site de la station-service.

Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme : cf. document. En attente de précisions du CD63 sur le projet

Une information au sujet du PIG Habitat d'ALF sera faite en conseil communautaire du 31 janvier.

Courrier du SIEG aux communes :

Une rencontre est prévue afin d'expliquer que la répartition des bornes ne convient pas et qu'il s'agit de mener une réflexion sur le maillage.

Rencontre avec les organisateurs de grands rendez-vous :

- **Livradoué Dansaïre – organisation du Festival d'Ambert :** (cf. documents)
Patrick Pascal (Président), Benoît Pascal (responsable programmation du festival), Paul Ollier ; Isabelle Courtial (Secrétaire adjointe)

M. le Président rappelle en préambule de cette rencontre que le Bureau dans son ensemble convient qu'il s'agit d'une manifestation importante qui jouit du soutien d'ALF, partenaire principal de cette manifestation ; et que ce principe n'est nullement remis en cause.

La manifestation bénéficie du haut patronage de l'Unesco.

Renouvellement en termes de programmation tout en gardant les principes fondamentaux du festival.

Cette année, il y eu une forte mobilisation :

- des bénévoles ;
- des partenaires privés ;
- des partenaires publics.

Cette évolution a permis un renouvellement du public : plus jeune et venu majoritairement hors du territoire.

Le site a été changé également : il prend place à présent au plan d'eau d'Ambert.

La communication a nécessité d'importants investissements afin de se mettre en accord avec les objectifs : réussite (environ 60 retombées médiatiques).

Problème de la fréquentation qui a été inférieure aux objectifs. Programme artistique trop centré sur la découverte et pas assez sur les têtes d'affiches. Problème de la finale de la coupe du monde qui a coïncidé avec le concert de la tête d'affiche.

Les organisateurs rappellent également au Bureau, qu'il faut du temps pour construire une nouvelle identité.

Edition 2019 – 30^e anniversaire :

Les bénévoles sont prêts à se réinvestir, et le mécénat a permis de réunir déjà 20 % du budget nécessaire à la nouvelle édition. Le travail effectué en communication porte ses fruits.

Les organisateurs signalent leur problème de trésorerie : besoins qui ne se combrent qu'en juillet, alors que les paiements afin de retenir les groupes et artistes doivent être faits dès janvier.

Le projet 2019 s'inscrit dans la continuité de ce changement.

Les dates sont : 19 et 20 juillet. « Before » : les 15, 16 et 18 juillet.

4 têtes d'affiche au lieu d'une seule.

Plus d'agressivité sur la billetterie : prévente dès décembre, et annonce des têtes d'affiches, dès la fin du mois de janvier.

De gros investissements ont été réalisés

Il est demandé au bureau de réfléchir sur une convention triennale qui serait passée entre l'association et ALF afin de pouvoir sécuriser à minima la manifestation. La même demande a été adressée aux autres financeurs publics : Département, Région. La Région n'a pas encore répondu mais le Département a annoncé qu'il accepterait à condition que les deux autres partenaires publics le fassent également.

Cela permettrait de laisser le festival s'installer, d'évaluer la progression et prendre la décision au terme de ces trois ans.

Le territoire mérite d'avoir un festival d'envergure.

M. le Président répond que la participation financière d'ALF est déjà à un bon niveau et que bien qu'il n'y ait pas d'augmentation cette année, la communauté de communes maintiendra son effort.

François Dauphin demande s'il y a bien des mutualisations de moyens entre les associations. Les organisateurs répondent que la collaboration est optimale dans ce domaine avec bon nombre d'entre elles.

M. le Président conclut en les assurant que réponse en ce qui concerne la convention leur sera faite le plus rapidement possible.

- **Moto-Club du Livradois - Championnat du monde d'Enduro** (cf. Diaporama)
Stéphane Duret – Alexandre Astier.

Caractère exceptionnel de la manifestation : unique dans le temps mais également en importance. Les organisateurs précisent qu'ils s'autofinancent lorsqu'il s'agit d'évènements réguliers tels que l'organisation annuelle de la Rand'Auvergne ; cela n'est pas possible lorsqu'ils ont l'opportunité d'organiser des évènements tels que des championnats.

Le partenariat avec la FIM (Fédération des Industries Mécaniques) permet d'accéder au mécénat. Les autres recettes sont constituées par les recettes des buvettes, de la restauration ou des engagements des coureurs.

L'inconnue financière réside dans le fait qu'il est difficile de se prononcer sur le nombre d'engagements pour de tels événements : combien de pilotes nationaux vont s'inscrire, et l'évènement est particulièrement tributaires de la météo.

Le sponsoring privé est assez difficile à obtenir, d'autant que le règlement du championnat du monde impose certains partenaires et leur accorde même l'exclusivité ; cependant, les organisateurs parviennent à un assez bon niveau de financement privé.

Un gros travail de la part des bénévoles de l'association est à fournir car il n'est pas possible d'arrêter l'organisation de la Rand'Auvergne (habitues qui risquent de ne pas revenir l'année suivante...) et qu'il s'agit de se confronter à l'organisation d'un évènement dont on ne connaît pas toutes les règles : sécurité...

Souhaits pour cette édition :

- diversifier le public, toucher les enfants et par conséquent les familles.
- Mettre un système de bus, afin de réduire le bilan carbone et faciliter la circulation ;
- mise en place de formules VIP pour les partenaires privilégiés...

Le budget prévisionnel s'élève à **312 000 € TTC**.

L'évaluation du budget est difficile car c'est une première.

- Grosses dépenses de communication ;
- Il n'est pas certain que 120 pilotes nationaux s'engagent
- Recettes effectuées sur une ligne de vêtements lancée prochainement ;
- Les dépenses de sécurité pour être en phase avec les exigences de l'Etat risquent d'être importantes ; mesures de protection des biens onéreuses également.

Cependant si les financements sont réduits, il y aura réduction des nouveautés et des propositions.

Embauche d'un CDD pour démarcher les partenaires et pour la communication.

Demande de subvention à la CC ALF : 50 000 €.

M. le Président conclut en déclarant que réponse leur sera faite le plus rapidement possible.

Décisions :

- ⇒ Renouvellement des photocopieurs ALF 2^e tranche.
- ⇒ PPRT : Remboursement d'une partie de la taxe foncière Immeuble Flamme